

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
 Suisse . . . Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
 Etranger . . . 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
 Les abonnements partent
 du 1^{er} et du 16 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
 Rue St-Pierre
Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse . . .	20 »	
L'Étranger . . .	25 »	
Réclames . . .	50 »	

Nouvelles du jour

Sur le front oriental, nouvelles opérations au nord de Varsovie. Les Allemands ont franchi le Naref.

La nouvelle offensive allemande dans la forêt d'Argonne s'est produite sur un front plus étendu que celle du 30 juin. Le front d'attaque couvrait en diagonale toute la largeur de la forêt, de la lisière occidentale à la lisière orientale (direction Binerville-Bourreilles), ce qui faisait une ligne de 10 kilomètres. Les Allemands se sont donc avancés des deux côtés de la route Varennes-Vienne-le-Château. Le succès du mouvement n'a pas été égal, au nord et au sud de cette route. Au nord, il a été médiocre: le bulletin allemand dit que les lignes françaises ont été percées sur une largeur d'environ un kilomètre; mais il n'indique pas jusqu'à quelle profondeur l'assaillant a pénétré; il n'a fait là que 138 prisonniers. Au sud de la route, le gain de terrain et les pertes infligées aux défenseurs ont été plus considérables. Les Allemands disent qu'ils ont enlevé un front fortifié de trois kilomètres et qu'ils ont pénétré d'un kilomètre dans les positions adverses. Ils ont fait près de trois mille prisonniers. Les pertes françaises en matériel sont sensibles également.

A titre de diversion, les Français ont attaqué sur la lisière du quartier nord-ouest de la forêt et y ont enlevé à l'ennemi un petit bois. Ils réduisent à quatre cents mètres de profondeur l'avance allemande.

En somme, les Allemands se sont rapprochés du grand carrefour du Four-de-Paris, au centre de la forêt, qui est leur objectif; mais il reste encore de gros obstacles à franchir avant d'y atteindre.

Il n'y a pas d'autre fait notable à retenir dans les derniers bulletins.

polonais a fait une déclaration analogue. Il a donné connaissance du programme minimum des Polonais. En voici les trois points: 1° garantie de l'indivisibilité des territoires polonais; 2° formation d'une armée polonaise, dont les légions actuelles sont le noyau; 3° octroi immédiat de l'autonomie administrative, dans la mesure compatible avec les nécessités stratégiques.

Nous devons faire remarquer, d'après des renseignements très sûrs qui nous sont parvenus, que le comité national polonais dont il est question ci-dessus n'avait été composé, en Galicie, que pour s'occuper de former les légions polonaises. A la suite du rôle politique qu'il s'est bientôt arrogé et qui dépassait visiblement son programme, les éléments conservateurs polonais se sont, en grande partie, retirés de cette organisation. Ce comité ne peut pas prétendre être la représentation adéquate de la nation polonaise. Il faut cependant attacher à la réunion de Pétrokov une certaine importance. Elle prouve, en effet, que la majorité des sympathies polonaises n'est pas du côté de Péterograd. Les Russes se sont aliéné le sentiment polonais par suite de leur politique peu habile à Lemberg.

On annonce d'Athènes que la santé du roi Constantin ne lui permet pas encore de s'occuper des affaires de l'Etat.

Cet ajournement des soucis politiques permet d'assurer que la visite du roi de Bulgarie et du roi de Roumanie à Athènes n'aura pas lieu. La Triple Entente ne peut que s'en féliciter, car il serait certainement sorti de cet entretien un renforcement de la politique de neutralité.

D'autre part, le fait que le roi de Grèce ne peut pas encore s'occuper de politique laisse au pouvoir le ministre Gounaris, opposé à l'intervention de la Grèce dans la guerre. Le peuple hellène est impatient de voir finir cette fausse situation. Le parti vénizéliste, qui comptait 185 voix, s'augmentera probablement pour le 20 juillet, date de la réunion de la Chambre, d'une vingtaine de députés qui s'étaient présentés comme indépendants. Cette majorité pousse le pays à l'idée d'intervention et elle a sa force dans les grands centres. C'est ainsi qu'Athènes, à l'exception de deux noms, a fait triompher la liste vénizéliste; il en est de même de Patras.

M. Vénizélos fera ce qu'il veut de sa majorité, qu'il domine complètement. Mais, bien qu'il soit interventionniste en principe, il veut pouvoir choisir l'heure de faire participer son pays à la guerre, c'est-à-dire qu'il ne s'y décidera qu'avec la certitude de la victoire. L'entrée en lice de la Grèce serait l'indice de sa foi dans le triomphe des Alliés.

Pendant que les Grecs réfléchissent et épiètent l'occasion, les Bulgares traitent avec la Quadruple Entente. Si l'on dépouille les Serbes à leur profit, ils acceptent d'apporter aux Alliés l'appui décisif de leur armée et surtout ils fermeront le passage aux munitions allemandes expédiées à l'armée turque.

Ce que les journaux italiens disent de la visite du général Porro à Paris et sur le front franco-allemand confirme ce qu'on supposait. Le correspondant du Secolo à Paris mentionne que cette visite avait deux buts: étudier la question de l'emploi des forces alliées et fixer le moment de l'offensive commune.

L'emploi des forces alliées dont parle le Secolo doit probablement s'entendre de la coopération de l'Italie dans l'expédition contre les Dardanelles. Quant à l'expression de fixer le moment de l'offensive commune, cela ne signifie pas autre chose que l'aveu de n'être pas encore prêt sur tous les points pour le grand effort.

Une diète nationale polonaise s'est tenue dernièrement à Petrokof, au chef-lieu d'un des gouvernements de la Pologne actuellement occupés par les Austro-Allemands. Le comité national polonais qui s'est fondé au lendemain de la déclaration de guerre et qui remplit le rôle d'un gouvernement polonais avant la lettre, une délégation des légions polonaises qui combattent dans l'armée autrichienne, des représentants des divers districts polonais occupés; enfin, une députation du parti polonais de l'indépendance, de Varsovie, et même quelques anciens députés à la Douma russe composaient la Diète.

Le porte-parole des Polonais de Varsovie a déclaré que « Varsovie attend un manifeste de l'Autriche et de l'Allemagne pour se soulever contre la Russie ». Ce manifeste devrait garantir à la Pologne la pleine souveraineté nationale. Les Polonais n'auraient aucune répugnance à ce que leur pays devint un des Etats de la couronne des Habsbourg.

Le président du comité national

Le poète d'Annunzio a laissé à la municipalité de Gènes une carte à payer de 2000 livres pour les six jours de son voyage à l'occasion de la fête de Quarto.

NOTES PARISIENNES

Paris, 9 juillet.

Après les grands soucis d'ordre général, la plus intime préoccupation qui assombrit la plupart des esprits est, chez nous, celle du sort de nos compatriotes prisonniers; et ceux mêmes qui n'ont aucun parent ou ami, parmi ces lointains exilés de guerre, s'ingénient avec une touchante générosité, pour les soulager de maintes façons.

Malheureusement, des gens pessimistes à l'exces, ou mal renseignés et trop enclins à présumer des torts chez nos ennemis, ont imprudemment répandu, dès les premiers mois des hostilités, toutes sortes de terrifiants récits sur le traitement réservé aux captifs dans les camps d'outre-Rhin. Il en est résulté que beaucoup de femmes privées de nouvelles certaines et beaucoup de familles ignorantes éprouvent une inquiétude déprimante, ou vivent dans une croissante angoisse, en s'imaginant d'atroces souffrances, alors qu'un simple exposé de la stricte vérité suffirait à rétablir une calme patience.

Je suis donc très content de pouvoir vous annoncer que cette vérité rassérénante commence à se faire jour.

Oh! combien est-elle encore hésitante, contredite, suspectée et peu connue! Mais, telle qu'elle est entrevue, elle n'en console pas moins déjà de nombreuses anxiétés et, toute question d'antagonisme national mise à part, nous devons, par humanité, une vive gratitude aux rares personnes qui ont eu l'équité de la dire!

Dans cet ordre d'idées, le meilleur effet, parce que provenant d'affirmations accompagnées de preuves quasi évidentes, a été produit par une petite brochure éditée en français et en allemand par la maison Engleit & Schlosser, de Francfort-sur-Mein, qui contient une abondante documentation photographique.

On y voit nos chers absents travaillant, lisant, se récréant, en les multiples phases de leur existence quotidienne. Cuisine, ateliers, terrains de sport, dortoirs, salles de correspondance, les principaux locaux fidèlement reproduits apparaissent spacieux, clairs et propres, ce qui suffit à l'hygiène, sinon au confort absolu qu'on ne peut raisonnablement oser désirer. Enfin les physionomies reposées, et parfois même rieuses, des prisonniers semblent démentir la légende navrante qui a désolé jusqu'à présent tant de cœurs.

Le texte de ladite brochure décrit d'ailleurs avec minutie l'installation réglementaire des camps, et les occupations diverses qui s'y partagent l'existence, sous une surveillance qu'on sait être rigoureuse, mais qu'on devine bienveillante en maints détails. Abordant aussi la question si discutée de l'alimentation, ce texte contient en outre la liste officielle des vivres, avec liste des quantités respectivement distribuées, pour chaque repas et chaque jour, du 31 janvier au 6 février et du 4 au 10 avril derniers, dans le camp-type de Darmstadt: le choix en est substantiel et varié; mais la quantité par individu est néanmoins faible. Toutefois, il faut remarquer qu'elle est à peu près normale; et, surtout, il ne faut pas oublier les nécessités de situation auxquelles l'administration doit faire face, par suite du blocus.

J'ignore comment cette publication a pénétré en France, et, malgré que j'aie pu me la procurer assez facilement, je crains que sa distribution n'ait été en nombre très restreint. On semble s'être borné à l'envoyer à quelques personnalités qui l'ont fait ensuite circuler. C'est regrettable, car chaque exemplaire pourrait servir de larme et, mieux encore, éteindre en leur origine des rançunes injustifiées, comme le commande la vraie charité.

La charité! Elle s'épanouit au milieu des affres innombrables de la guerre, en une radieuse floraison d'humbles initiatives individuelles, autant que d'ingénieux efforts collectifs!

Or, parmi les misères qu'a engendrées le chômage persistant, une des

plus tristes est peut-être celle des professions libérales, et principalement des artistes, âmes insouciantes trop accoutumées à rien amasser pour le lendemain, tandis qu'en temps de paix leur talent suffisait ordinairement à gagner la provende du moment présent.

Ils sont malhabiles à intriguer, les bons artistes; ils n'osent guère s'y résoudre, et ils se sentent lourdement humiliés de solliciter. Mais leurs camarades plus fortunés, les célébrités, ne les oublient point, et les œuvres destinées à les secourir lancent de toutes parts un appel pressant, auquel le public ne reste jamais indifférent.

Expositions picturales, concerts classiques, tombolas, ventes spéciales font affluer les oboles; puis les repas presque gratuits sont servis, tandis que les dons discrets se glissent dans de cordiales poignées de mains. Ou encore, dans les vastes cours des immeubles populaires, la pluie des menues monnaies s'abat sur le pavé, lorsqu'un chanteur, qui fut jadis applaudi par de plus élégants auditoires, vient y offrir le régal d'un air d'opéra superbement exécuté; mais, honteux, se cache à demi le visage, par crainte naïve d'être reconnu.

Cependant, on ne peut nier l'ombre sinistre de ce tableau, le dangereux opposé de cette bonté admirable: Le cataclysme qui ravage l'Europe a réveillé aussi les instincts farouches de notre pauvre humanité... Ce qui ne serait pas son effet le moins inquiétant si l'on n'avait confiance que Dieu ne permettra jamais au mal de régner définitivement en nous.

Hier, un député qui revenait d'une mission sur le front des armées disait devant moi ces paroles: « Il est étrange de constater que des hommes qui prêchent toujours la fraternité entre les peuples, honorent la guerre, et blâment avec véhémence les plus indispensables armements, se battent maintenant par fureur acharnée, impulsive, contre les troupes qui leur font face! A l'instant du combat, il semble qu'une féroce irrationalité les exalte spontanément! »

Et des écrivains, qui s'étaient voués à un noble idéal de paix, s'épuisent à chercher des arguties pour démontrer que la guerre peut être, en certains cas, un bien-faisant fleuve. N'y pensons pas davantage! Chrétien, je me refuse malgré tout à croire que Homo homini lupus puisse être un axiome dans la chrétienté!

Me disposant à terminer ces notes, je m'aperçois que je ne vous y ai guère fait de glozes sur Paris même. Mais Paris n'est-il pas comme la tête de la France, où convergent toutes les tristesses avec toutes les espérances? Ce grand rôle, Paris le remplit plus qu'autrefois: C'est ici que naissent les sollicitudes pour toutes les victimes militaires ou civiles de la guerre, ici qu'elles se réalisent en multiples dévouements infaillibles, chez le riche notable et le médiocre inconnu.

Ainsi que celle de province, notre population ne se divise plus qu'en deux catégories: celle qui lutte, et celle qui soutient la première, l'encourage, en soigne les blessures physiques ou morales. Entre temps, sans que nul devienne insensible, une accoutumance générale se produit pourtant. Loin de fatiguer, chaque sacrifice altruiste est comme un entraînement qui prépare aux prochaines abnégations.

Mais on s'habitue inconsciemment aux circonstances; on parvient à s'en accommoder; et, si ce n'était, dans les rues moins bruyantes, la quantité des uniformes militaires, les hôpitaux improvisés par la Croix-Rouge, la pénible fréquence des boutiques closes et... la rareté des voitures de luxe, on pourrait croire, en observant l'allure des Parisiens, qu'aucune cause d'émotion publique n'existe plus, tant chacun sait demeurer calme et attendre patiemment que cela change, en se résignant à ce que tout soit tellement changé!

A la chasse des socialistes russes

La 4^{me} Chambre pénale de la Cour de Varsovie a condamné à la déportation perpétuelle en Sibérie le socialiste Szmol Borenstein, et douze complices, pour affiliation à la société secrète L'Alliance; elle a condamné, en outre, à une année et demie de cachot l'écrivain socialiste Stanislas Drabczynski, pour diffusion d'écrits prohibés; le fils mineur du condamné, qui est typographe, fera cinq mois de prison.

LA GUERRE EUROPÉENNE

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Journée du 13 juillet

Communiqué français d'hier mercredi, 14 juillet:

En Belgique, après le bombardement signalé dans le communiqué d'hier soir, les Allemands ont attaqué les tranchées prises par les troupes britanniques au sud-ouest de Pilkem dans la nuit du 5 au 6 juillet sur la rive est du canal. Ils furent facilement repoussés.

Dans la région au nord d'Arras, il n'y eut, au cours de la nuit, que quelques combats de grenades, de tranchée à tranchée, au nord du château Carleul et dans le Labryrinthe.

Arras et Soissons ont été bombardés par des obus de gros calibre.

Dans la région de la Somme, à Frise et Fay, à l'ouest de Péronne, ainsi qu'en Champagne, près de Perthes, lutte de mines.

En Argonne, les attaques des Allemands qui se concentraient dans la région comprise entre Marie-Thérèse et Haute-Chevauchée, ont été définitivement entravées.

Entre la Meuse et la Moselle, dans la forêt d'Apremont, canonnade sans action de l'infanterie.

Sur le reste du front, rien à signaler.

Journée du 14 juillet

Communiqué allemand d'hier mercredi, 14 juillet:

Cette nuit, des attaques répétées avec des grenades à main ont été repoussées près de la sucrerie de Souchez. Les Français ont fait sauter sans succès quelques mines dans la région de Troyon (ouest de Craonne) et de Perthes (en Champagne). Nous les avons empêchés de prendre pied dans les entonnoirs en lançant des grenades à main.

En Argonne, les attaques allemandes ont eu un plein succès.

Au nord-est de Vienne-le-Château, la ligne française a été percée sur une largeur d'environ mille mètres. Un officier et 137 hommes furent faits prisonniers. Nous avons pris, en outre, une mitrailleuse et une lance-bombes.

Au sud-ouest de Bourreilles, nos troupes ont pris d'assaut les hauteurs fortifiées ennemies sur une largeur de trois kilomètres et une profondeur d'environ un kilomètre. La hauteur 285 (la Fille-Morte) est en notre pouvoir. 2581 Français non blessés dont 51 officiers sont restés entre nos mains comme prisonniers. Nous donnons, en outre, des soins à trois ou quatre cents blessés. Nous avons pris deux canons de montagne, deux canons revolver, six mitrailleuses et une grande quantité de matériel.

Nos troupes se sont avancées jusqu'aux positions de l'artillerie française et ont mis hors d'usage huit canons qui se trouvent maintenant entre les deux lignes ennemies.

Un avion anglais a été abattu par notre tir près de Frezenberg au nord-est d'Ypres.

Journée du 14 juillet

Communiqué français d'hier soir mercredi, 14 juillet, à 11 heures:

En Belgique, l'ennemi a bombardé Furnes. Nous avons exécuté un tir de représailles sur le cantonnement allemand de Middelkerke.

Dans la région au nord d'Arras, les Allemands ont tenté par deux fois, mais en vain, de sortir de leurs tranchées près de Souchez. Dans tout le secteur, la canonnade a été continue.

A Arras, le quartier de la cathédrale a particulièrement souffert du bombardement. Trois civils ont été tués.

Dans la vallée de l'Aisne, actions d'artillerie assez violentes.

En Argonne, nous avons attaqué depuis la région à l'ouest de la route de Binerville à Vienne-le-Château jusqu'à Marie-Thérèse, à l'ouest de la forêt de l'Argonne. Nos attaques ont dépassé la route de Ferron et nous ont assuré la possession d'un petit bois dit Bois Beaurains. Entre Marie-Thérèse et la Haute-Chevauchée les gains que l'ennemi a pu réaliser hier ne dépassent en aucun point 400 mètres.

Dans les Vosges, violent bombardement à la Fontenelle.

Notre aviation poursuit ses entreprises de bombardement. Elle a réussi hier à opérer la destruction de l'importante gare de Libécourt, bifurcation militaire entre Douai et Lille. Une escadrille de vingt avions a lancé sur les bâtiments et

les voies 24 obus de 90 et 16 obus de 155. Les avions-canoniers qui accompagnaient l'escadrille ont bombardé un train, qui a été arrêté entre deux gares, et obligé un albatros (avion allemand) à atterrir.

Le prince Félix de Parme

Milan, 14 juillet.

On mande du Secolo que le prince Félix de Parme, du 15^{me} régiment de dragons, qui a participé à la prise de Lemberg, est tombé grièvement malade. Il a été transporté au château Schwarzau au Steinfels.

Consul autrichien arrêté

Milan, 14 juillet.

Le Corriere della Sera apprend de Malte que, au mois de mars dernier, le vice-consul d'Autriche-Hongrie a été arrêté. Au cours d'une perquisition opérée au siège du consulat, on aurait découvert des documents relatifs lesquels le vice-consul aurait reçu comme instructions de son gouvernement (?) de détruire le grand dépôt de pétrole de Malte.

La campagne anticléricale

Le Popolo d'Italia apprend de Bari que les cinq Dominicains accusés d'espionnage ont été déferés au tribunal militaire. Le procès aura lieu le 21 juillet.

Les automobiles

Paris, 14 juillet.

Depuis plusieurs années, les ingénieurs et constructeurs d'automobiles se demandaient pourquoi tous les châssis de la maison Mercedes (marque allemande) avaient dans la partie arrière quatre trous, sans utilité apparente.

La guerre a apporté l'explication de ce mystère. Ces trous étaient destinés à recevoir les écrans des pièces de fer supportant une mitrailleuse.

La Hamburg-Amerika

Des nouvelles qui arrivent du Danemark aux cercles financiers italiens confirment la nouvelle, déjà donnée par des journaux norvégiens, que la compagnie de navigation Hamburg-Amerika est tombée en déconfiture. On ne croit pas qu'il s'agisse d'une faillite proprement dite, mais d'une sorte de moratoire demandé pour traiter avec les créanciers. Plusieurs vapeurs de cette ligne ont été capturés, d'autres sont internés dans les ports neutres. Quinze transatlantiques évalués à cent millions se trouvent à New-York. On calcule que la compagnie a perdu un million par jour depuis le commencement de la guerre.

Aux Dardanelles

La bataille du 6 juillet

Londres, 13 juillet.

On télégraphie de Lemnos des détails sur la grande bataille des Dardanelles qui fut livrée la semaine dernière et qui fut une des plus sauvages rencontres de la guerre:

Elle commença mardi soir, 6 juillet, tard, en pleine obscurité, et dura tout le lendemain. Elle fut pour résultat d'avancer la ligne des Alliés au sud d'environ un kilomètre et d'infliger des pertes considérables à l'ennemi.

Les pertes turco-allemandes sont évaluées à sept mille tués et à quatorze ou quinze mille blessés. De nombreux prisonniers ont été faits. Toute l'armée était engagée, dans le sud de la péninsule.

Les Turcs croyaient évidemment que les forces anglo-françaises manquaient de munitions. Cette croyance les persuada de l'opportunité de rejeter les envahisseurs à la mer. Mardi soir, 6 juillet, tard, les navires allés découvrirent, grâce à leurs projecteurs, de grosses masses de troupes en marche vers les lignes avancées turques, venant d'Achi-Baba, avec l'intention d'attaquer les Français sur la droite des lignes alliées.

Les Français furent prévenus, et l'artillerie fut rapidement et considérablement renforcée. Des mitrailleuses anglaises et françaises furent également envoyées en toute hâte sur le front.

Soudain les Turcs commencèrent à bombarder les Français, mais ceux-ci étaient bien retranchés. Alors de solides masses turques s'élançèrent à l'attaque. Quand elles furent à environ soixante mètres des positions françaises, deux cents mitrailleuses bien placées ouvrirent sur elles un feu d'enfer. Avec une grande bravoure, l'ennemi continua d'avancer. Le massacre fut terrible.

Cependant, les Turcs réussirent à pénétrer dans les tranchées françaises de première ligne. Les forces françaises de deuxième ligne s'élançèrent alors et tes

Turcs prirent la fuite. Nos canons maxims fauchèrent dans la foule des fuyards par véritables gerbes. Le champ de bataille offrait le spectacle le plus épouvantable. Les corps gisaient sur le sol, en quatre ou cinq couches.

Cette nuit-là fut un cauchemar d'une horreur terrifiante. Plus tard, les Alliés lancèrent une contre-attaque; après un combat acharné, les Turcs se replièrent définitivement. Sept fois l'ennemi tenta encore de recouvrer le terrain perdu. Sept fois, les Turcs s'élançèrent à l'assaut de nos nouvelles lignes, mais chaque fois, ils furent refoulés avec des pertes énormes.

Les pertes anglo-françaises sont légères, comparées à celles des Turcs.

Ce que dit un Bulgare

Un Bulgare nous écrit : L'article de M. Dimitroff que la Liberté a publié mardi m'inspire quelques réflexions.

Je considère la critique comme saine quand elle sort d'une tête bien équilibrée et suffisamment menue.

En effet, la connaissance approfondie des événements politiques qu'on critique, la connaissance de leurs causes, des circonstances dans lesquelles ils se sont déroulés, cette connaissance accompagnée d'un jugement impartial, est la condition d'une critique autorisée.

Ayant lu la biographie de M. Ghenadieff par M. Dimitroff et le jugement porté sur ce personnage et sur les événements politiques ou plutôt sur l'anarchie gouvernementale de ces derniers temps, en Bulgarie, j'ai été déçu. Je tiens pour un axiome qu'on peut admettre le bien qui est dit le quelqu'un, mais, pour le mal, il faut être plus circonspect.

Autre chose. Il est triste de l'avouer, mais c'est la vérité : nous autres, Bulgares, avons l'habitude de laver notre linge sale sur les places publiques. Je ne sais pas à qui cela profitera. En tous cas, pas à nous ni à nos amis, — si nous en avons, ce dont il faut douter.

Quand on aime sa patrie, on ne batoue pas devant l'étranger les hommes qui en portent le nom.

En l'honneur de Botha

Paris, 14 juillet.

Le Petit Parisien apprend de Londres que le gouvernement anglais a décidé que le territoire connu sous le nom de Sud-Ouest africain allemand s'appellerait dorénavant Bothaland, en l'honneur de son glorieux vainqueur, le général Louis Botha.

Echos de partout

BENOIT XV ET SON NEVEU

Désigné pour faire partie d'un des premiers convois envoyés sur le front, M. Pierre della Chiesa, neveu de Sa Sainteté, alla prendre congé de Saint-Père. Il était superbe dans son uniforme gris-vert. Le Pape le complimenta de sa bonne mine et de son air guerrier.

— Benissimo ! benissimo ! mon neveu, dit-il, vous nous ferez honneur.

Puis il lui demanda quel serait son rôle aux armées.

— Sainteté, mon oncle, je suis chargé du transport des blessés. J'irai les chercher sous la mitraille, si plaît à Dieu.

La physionomie de Benoît XV prit une expression grave.

— Ce n'est pas assez, Monsieur, dit-il. Un della Chiesa ne peut pas, ne doit pas se contenter de cette tâche. Sa place est parmi les combattants, au feu.

En sortant du Vatican, le jeune homme alla tenter, auprès des autorités militaires, une suprême démarche pour réaliser le vœu de son oncle; il obtint d'être incorporé dans les troupes actives.

Le lendemain, il écrivait au Saint-Père qu'il partait le soir même pour le front et qu'il comptait s'y montrer digne du nom de della Chiesa.

On raconte que Benoît XV lut tout haut à ses intimes la lettre de son neveu avec une fierté mêlée de tendresse.

L'EXCUSE TRIOMPHANTE

Voici le mois où l'on fabrique des bacheliers. Beaucoup de candidats en France obtiennent l'indulgence du jury : ils n'ont guère en le temps de préparer leur examen. Certains sont vêtus de l'uniforme bleu pâle, d'autres ont sur la poitrine la croix de guerre, ou la médaille militaire, soit même la croix de la Légion d'honneur.

Quelques-uns sont des convalescents, des mutilés ou des impotents.

— Un jeune artilleur qui passait, à Paris, la seconde partie du baccalauréat, un examinateur demanda pourquoi il était aussi faible en géométrie.

— Ma foi, répondit le brave, ce n'est pas étonnant : j'avais bien emporté mon bouquin, mais je l'ai laissé tomber de ma valisette pendant un assaut...

On l'a reçu malgré son ignorance des propriétés de l'hypoténuse.

MOT DE LA FIN

Une grenade allemande tombe dans la tranchée. En coup de vent, un soldat français s'en empare, la rejette d'un trait vers les oreilles d'un de ses camarades, puis, d'un air placide, en s'essuyant les mains :

— Et voilà, mes enfants, comment les accidents arrivent.

Demandes partout les cigarettiers. MARYLAND VAUTIER Fabrication et combustion irréprochables Favorisez l'industrie nationale

La translation des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides

Paris, 14 juillet.

La translation des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides a été l'occasion d'une grandiose manifestation groupant dans un même sentiment patriotique toute la population parisienne.

Le cortège s'est formé à l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Il comprenait le président de la République, le parlement, le corps diplomatique et des sociétés et délégations diverses. Le cercueil, placé sur une prolonge d'artillerie, était encadré de troupes de la garnison de Paris.

Aux Invalides, M. Poincaré a prononcé un discours, soulignant le caractère de la solennité qui rapprochait deux grandes pages de l'histoire de la France. Il a glorifié la « Marseillaise », hymne « incomparable dont les accents réveillent au cœur de la nation tant de vertus surhumaines ».

Ayant rappelé que les circonstances dans lesquelles Rouget de Lisle composa son hymne correspondent à celles de l'heure présente, M. Poincaré a montré la démocratie française, « éloignée de tout esprit belliqueux, restant silencieuse, impassible, devant les provocations », s'efforçant d'organiser et de maintenir le concert européen. « Après Tanger, après Agadir, après la guerre balkanique, a-t-il dit, la France a affirmé sa volonté pacifique en acceptant des négociations nouvelles pour étouffer entre elle et l'Allemagne les dernières causes latentes de difficultés et de conflits. Au lendemain du jour où venait d'être établi un accord franco-allemand réglant les intérêts orientaux, alors que l'Europe semblait rassurée, un coup de tonnerre imprévu fit trembler les colonnes du monde ».

« L'histoire établira les responsabilités ; la postérité apprendra avec stupéfaction que, un jour, l'ambassadeur d'Allemagne, ayant vainement tenté de se faire insulter par la population parisienne, présenta sans rire, comme casus belli, au ministre des affaires étrangères de France, un raid imaginaire d'un aviateur français allant jeter des bombes sur Nuremberg ».

M. Poincaré ajouta :

« Puisqu'on nous voit contraints de tirer l'épée, nous n'avons pas le droit de la remettre au fourreau avant le jour où nous aurons vengé nos morts et où la victoire commune des Alliés permettra de réparer nos ruines, de refaire la France intégrale et de la prémunir efficacement contre le retour périodique des provocations. La nation ne s'attarde pas à la vision d'une France tombant à la merci de ses rivaux triomphants. Avec la volonté de vaincre, nous avons la certitude de vaincre. Que nos ennemis ne s'y trompent pas. Ce n'est pas pour signer une paix précaire, une trêve écourtée et fugitive, entre une guerre écourtée et une guerre plus terrible, et ce n'est pas pour rester exposé demain à de nouvelles attaques et à des périls mortels, que la France s'est levée tout entière, frémissante, aux mâles accents de la Marseillaise. La victoire finale sera le prix de la force morale et de la persévérance. Employons toute notre vigueur, toute notre fermeté concentrée sur un but unique, toutes les ressources de l'Etat, toutes les bonnes volontés privées, à développer les moyens de résistance, à ramasser la totalité des énergies nationales dans une seule et même pensée, dans une seule et même résolution : La guerre poussée, si longue qu'elle puisse être, jusqu'à la défaite définitive de l'ennemi, jusqu'à la fin du cauchemar que la mégalomanie allemande fait peser sur l'Europe ».

« Déjà le jour de gloire que célèbre la Marseillaise a illuminé l'horizon. Déjà en quelques mois, le peuple a enrichi nos annales d'une multitude d'exploits merveilleux et de récits épiques. Ce n'est pas en vain que se seront levées de tous les points de la France ces admirables vertus populaires. Laissons-les achever leur œuvre sainte. Elles frayent le chemin à la victoire et à la justice ».

La Ligue des patriotes

Paris, 14 juillet.

A l'occasion de la cérémonie du 14 juillet, la Ligue des patriotes est venue, précédée de boys scouts, d'infirmières et de soldats invalides avec des drapeaux et des fanfares, déposer au pied des statues de Strasbourg et de Lille des gerbes de fleurs et des écussons aux armes de la ville de Thann.

M. Maurice Barrès, évoquant Droulade, a salué la ville de Strasbourg, « demeurant libérée par les soldats de France ». Il a adressé au généralissime et à l'armée le salut respectueux de la population parisienne.

Le Fédération des Alsaciens-Lorrains, en costume national, accueillie par les ovations de la foule, a déposé également des fleurs et des palmes aux statues de Strasbourg et de Lille.

Le général Tassoni, gouverneur de la Tripolitaine, a été rappelé en Italie, et le général Ameglio, gouverneur de la Cyrénaïque, est

nommé gouverneur de la Tripolitaine, tout en restant chargé de régir aussi la Cyrénaïque. — Les forces constitutionnalistes mexicaines de Carranza sont entrées à Mexico. Les communications télégraphiques entre Vera-Cruz et la capitale sont rétablies.

Le procès de Phidias

Le grand Phidias est mort, comme on sait, loin d'Athènes, dont il s'était, croyait-on, volontairement exilé pour échapper aux suites d'une odieuse accusation : ses concitoyens prétendaient qu'il avait détourné une partie de l'or qui lui avait été remis pour faire la statue d'Athéna, qui devait orner le Parthénon. Quoique la postérité n'ait pas douté de l'innocence du grand artiste, l'affaire n'avait jamais été tirée au clair. Elle est aujourd'hui élucidée, grâce à un papyrus découvert il y a peu de temps à Hermopolis d'Egypte et qui vient d'arriver à Genève.

Il s'agit d'un fragment des chroniques d'Appollodore. Il nous apprend que ce n'est pas d'or qu'il s'agissait dans l'affaire de Phidias, mais d'ivoire. L'Athéna du Parthénon est, en effet, un composé d'or et d'ivoire. Les Athéniens avaient fait venir à grand prix cet ivoire d'Ethiopia. On l'avait déposé à l'Acropole, où il était soigneusement gardé et où Phidias avait établi son atelier et son logement, afin de ne pas avoir à transporter la précieuse matière jusque chez lui.

Mais ces précautions ne purent empêcher qu'un des jaloux ligés contre Phidias ne se glissât à l'Acropole et ne volât une partie de l'ivoire. Les amis de Phidias crurent habile de taire cet accident; il resta, en effet, ignoré jusqu'à l'achèvement de l'Athéna. Mais or, un des serviteurs de Phidias, Ménon, dénonça le vol en accusant son maître. On le crut et Phidias fut jeté en prison.

C'est alors que les Eléens, qui avaient retenu les services du statuaire pour la création d'une image de Jupiter, craignant de perdre un pareil artiste, obtinrent des autorités d'Athènes la mise en liberté de Phidias, contre une caution de 40 talents. Le sculpteur se rendit en Elide et y sculpta le fameux Jupiter olympien. Pendant qu'il travaillait à cette œuvre, son procès fut instruit à Athènes et il fut condamné par contumace. Les Eléens perdirent la caution qu'ils avaient fournie. Ils ne la regrettèrent pas et gardèrent Phidias, qui mourut paisiblement chez eux.

Nécrologie

Le président de la Chambre des seigneurs de Prusse

On annonce de Berlin la mort de M. de Wedel-Piesdorf, président de la Chambre des seigneurs de Prusse.

M. de Wedel-Piesdorf avait suivi la carrière administrative et avait été, en 1881, gouverneur de la province de Magdebourg. En 1888, il fut ministre de la maison royale. De 1884 à 1886, il avait été président du Reichstag.

La princesse Antoinette Radziwill

La princesse Antoinette Radziwill, née de Castellane, vient de mourir à l'âge de 75 ans. Elle appartenait par sa naissance et ses alliances aux plus illustres familles européennes. Fille du défunt marquis de Castellane, ancien député, et de feu la marquise de Castellane, née Talleyrand-Périgord, elle était la sœur du marquis de Castellane, ancien député.

De son mariage avec le prince Antoine Radziwill, aujourd'hui décédé, elle avait eu deux fils, le prince Georges Radziwill, décédé, et le prince Stanislas Radziwill, actuellement officier dans l'armée russe, et deux filles, l'une mariée au comte Roman Potocki, et l'autre à son frère le comte Joseph Potocki. Elle était la tante du comte de Castellane et des comtes Jean et Stanislas de Castellane.

Elle habitait Berlin depuis son mariage. Mais sa maison était française par les coutumes et aussi par ses goûts habituels. Les hauts personnages allemands qui s'honoraient d'y être reçus se gardaient d'y parler autrement qu'en français. Elle intervint, en 1871, auprès de Guillaume I^{er} pour que fussent promptement renvoyés en France les prisonniers.

C'était une femme d'un haut esprit et d'un grand savoir. Elle avait publié la Chronique de la duchesse de Dino, dont elle était la petite-fille.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Fonctionnaire belge dévoré par un lion

— Dans la soirée du 2 juin, vers 7 1/2 h., le commissaire de police de Sankaria (Congo belge) appartenait qu'un lion rôdait derrière son habitation. Le directeur des postes, M. Michaux, un grand chasseur, prit son fusil et tira sur la bête. Malheureusement le lion ne fut que blessé. Il s'élança sur le chasseur et l'emporta dans la forêt où on le retrouva le lendemain matin son cadavre horriblement mutilé. M. Michaux était un excellent chasseur; il avait tiré déjà un lion et deux léopards. Mais, l'année passée, il fut un malheureux. Un certain soir, il crut qu'un léopard se faisait dans le fourré non loin de sa demeure. Il tira dans la direction où se tenait l'animal supposé. Mais au lieu d'un léopard, on trouva, baignant dans son sang, un Anglais qui s'était couché là fort imprudemment et qui ne tarda pas d'expirer. M. Michaux eut à répondre de son homicide involontaire devant les tribunaux, qui admirent immédiatement sa bonne foi absolue. Il fut condamné à un jour de prison dont le roi le gracia en raison de ses excellents antécédents et de ses grands services rendus.

Incendie d'une usine suisse en Italie

— Un incendie a détruit les grandes usines de la maison suisse Koller et C^o, près de Milan. De nombreuses machines agricoles sont restées dans les flammes. Les dégâts sont considérables.

SUISSE

Le feu. — Hier matin, mercredi, la grande ferme de la Hinterregg, située au

bas des rochers de Sissach, a été la proie des flammes. En raison du manque d'eau, les pompiers n'ont pu intervenir. La ferme et les granges attenantes contenant une grande quantité de fourrages ont été détruites. On ignore la cause du sinistre.

Erassé

— Hier matin, mercredi, à Fleurier (Neuchâtel), un ouvrier italien, Carlo Ponti, âgé de 81 ans, marié et père de six enfants, travaillant à une construction, s'est trouvé serré entre un wagonnet et une colonne. Il a été écrasé et tué net.

Les enfants victimes d'accidents

— A Cormoret (Jura bernois), un garçonnet de 6 ans et demi, Gérald L., en descendant un coloir d'une pente montagneuse, a glissé et heurté violemment de la tête contre une pierre. Il a expiré peu après.

L'ouragan de mardi soir

— Pendant l'ouragan de mardi soir, trois vaches ont été précipitées dans un coloir, sur un alpage, près de Châteaufort. Huit autres vaches ont été projetées au loin, sur un alpage voisin.

— Au Tessin, l'orage a été aussi d'une grande violence. A Locarno, plusieurs magasins de la ville basse ont été inondés. Des soldats ont été envoyés pour porter secours à la population.

Dans la région de Sementina et du Gudo, il est tombé une forte averse de grêle. Les dégâts sont considérables aussi sur les bords du Rhin, où le vignoble a beaucoup souffert.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Mise sur pied

Sont de nouveau mis sur pied : Le 19 juillet, à 2 heures du soir, les sous-officiers et les soldats des classes de 1880 et 1881 de la compagnie de pionniers de forteresse 7 ;

Le même jour à la même heure, les sous-officiers et les soldats des classes de 1880 et 1881 de la compagnie de mitrailleurs de forteresse 12 ;

Le même jour et à la même heure, les sous-officiers et les soldats des classes de 1879, 1880 et 1881 de l'état-major du groupe d'artillerie de forteresse 4, de la compagnie d'artillerie de forteresse 12 ;

Le même jour et à la même heure, les sous-officiers et les soldats de landwehr (excepté la classe de 1882) de la compagnie d'artillerie de forteresse 16 ;

Le 3 août, à 9 heures, les compagnies 3 et 4 de boulangers, la première à Lyss, et la seconde à Berne ;

Le 24 août, à 2 heures du soir, les sous-officiers et les soldats des classes de 1878 et 1879 de la compagnie de pionniers de forteresse 7 ;

Le 6 septembre, à 2 heures du soir, les sous-officiers et les soldats des classes de 1875, 1876, 1877 et 1878 de l'état-major du groupe d'artillerie de forteresse 5, et des compagnies d'artillerie de forteresse 14 et 15 ;

Le même jour, à 2 heures du soir, les sous-officiers et les soldats de la landwehr (excepté la classe de 1882) de la compagnie d'artillerie de forteresse 13, ainsi que ceux de la compagnie de pionniers de projecteurs de forteresse 3.

L'état sanitaire des troupes suisses

Communiqué du médecin en chef de l'armée. — Dans la semaine du 5 au 11 juillet, l'état sanitaire des troupes en campagne a été bon en général. Par contre, 30 cas de fièvre typhoïde, survenus après le service, ont été constatés chez des hommes appartenant à une unité d'armée licenciée dans le courant de juin. La contamination de ces hommes remonte à une époque précédant de peu le licenciement. La cause d'infection proviendrait d'une installation défectueuse, qui n'est plus utilisée maintenant, de sorte qu'il n'y a pas lieu de craindre une extension de la maladie.

Dix des douze cas de fièvre typhoïde annoncés dans le dernier bulletin ont la même origine; les dix hommes appartiennent au même régiment et sont, de même, tombés malades après le service. Il ne s'agit heureusement jusqu'ici, dans cette épidémie locale, que d'affections légères, qui n'ont amené aucun décès.

L'origine de l'infection explique que des civils soient aussi atteints de la maladie.

Outre ces 30 cas de fièvre typhoïde, les maladies infectieuses suivantes ont été annoncées : 2 cas de scarlatine et 1 d'oreillons.

Les décès suivants ont été annoncés : 3, suite de typhus (il s'agit de cas de typhus annoncés antérieurement) ; 1, tuberculose pulmonaire ; 1, suicide (coup de feu), et 2, accidents. Le décès inopiné comme étant de cause inconnue dans le dernier bulletin s'est révélé dans la suite comme dû au typhus.

Pour nos soldats malades

Les soussignés reçoivent avec reconnaissance des livres ou publications en langue française pour les malades de l'établissement sanitaire des étapes, à Soleure. Ceux-ci, au nombre de 800 environ, sont abondamment pourvus de lecture allemande.

La bibliothèque française, par contre, est très mal montée. Tous les envois seront les bienvenus. Les colis de 2 kilos bénéficient de la franchise de port.

Capitaine Jamini, aumônier protestant, Capitaine Muriset, aumônier catholique, E. S. E. Soleure.

Au col de Stelvio

Le champ d'action des armées autrichienne et italienne est resté jusqu'ici passablement éloigné de notre frontière. Toutefois, des détachements se font face dans la région du Stelvio, à quelques pas des limites grisonnes, et ont creusé, notamment du côté autrichien, des tranchées qui exposent immédiatement notre sol au feu de l'ennemi. Le prolongement de cette situation aurait pu entraîner des inconvénients, et la Revue apprend que les généralissimes des deux armées ont été d'accord pour la faire cesser. Par l'entremise du chef de notre état-major général et des attachés militaires accrédités à Berne par les deux Etats intéressés, ils ont convenu d'évacuer les tranchées en question et l'ordre vient d'être exécuté.

Les accidents au service

Un soldat bernois, nommé Probet, qui baignait son cheval dans le Lac Mojer, a été désarçonné par un brusque écart de sa monture; il est tombé à l'eau et s'est noyé.

Ceux qui s'expatrient

Une quarantaine de jeunes gens de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds sont partis mardi pour l'Angleterre, où ils ont été engagés comme mécaniciens dans les ateliers militaires.

Ouvrier polonais

On veut prior de publier l'appel suivant :

Le comité de l'Ouvrier polonais de Vevey-Montreux s'occupe également du sort des prisonniers polonais en Allemagne et en Autriche. Il prie les personnes charitables qui désirent leur faire parvenir des dons en argent, linge, denrées alimentaires (pain, lait condensé, chocolat, thé, sucre, etc.), ainsi que des livres français et polonais, des cigarettes, vieux jeux de cartes, peignes, etc., de vouloir bien les adresser au secrétaire de l'Ouvrier, hôtel Richemond, Montreux, qui recevra le moindre objet avec grande reconnaissance.

Le Crédit du Léman, de Vevey, a eu l'obligeance d'ouvrir un compte spécial pour les prisonniers; les dons en argent peuvent être envoyés à cette banque.

Présidente de l'Ouvrier polonais : Comtesse IZA TYSKIEWICZ.

La réforme de nos musiques militaires

Dans le Bund, M. Volkmar Andrea, qui est un de nos compositeurs de musique les plus populaires, propose de mettre à profit les conjonctures actuelles pour entreprendre la réforme de nos musiques militaires.

M. Andrea rend hommage à ce propos au chef de la 2^{me} division, colonel de Loys, à qui revient le mérite d'avoir mis à l'ordre du jour la question de la réforme de nos musiques militaires. La Société des musiciens suisses s'en est occupée dimanche dans son assemblée de Thome.

Voici sur quels points porterait la réforme :

Tout d'abord, il faut expurger le répertoire des médiocrités qui l'encroûtent et former pour chaque division une bibliothèque musicale comptant de 50 à 60 morceaux bien choisis qui seraient obligatoires. On mettrait en honneur certains vieux airs nationaux; on ferait des emprunts aux Festspiels.

Ensuite, il faut réorganiser les chapeles. Une musique de bataillon doit compter 30 hommes. Les clarinettes doivent en être éliminées. Chaque musique sera dirigée par un sergent ou un caporal trompette. A chaque brigade, il serait attaché un sergent-major ou un adjudant qualifié par ses connaissances musicales, comme instructeur musicien. Ce sous-officier s'occuperait à tour de rôle de toutes les musiques de la brigade, les ferait exercer et se produirait de temps en temps isolément ou ensemble.

M. Andrea s'est convaincu que le clairon convient au tempérament velche, comme le fifre au goût allemand. Il propose d'adopter à chaque bataillon romand huit clairons, et à chaque compagnie des bataillons allemands huit fifres; clairons et fifres porteraient fusil et seraient incorporés dans les compagnies. Il faudrait également former un répertoire pour clairons et fifres.

M. Andrea souhaiterait que le recrutement des soldats musiciens fut organisé d'une façon systématique et que les instructeurs musiciens fussent formés dans des conservatoires.

Nous apprenons par son article que MM. Lamber et Andrea ont été chargés officiellement de prendre en mains la réforme de la musique militaire dans la 2^{me} division et que M. Gustave Doret remplit la même mission dans la 1^{re} division.

Justice militaire

(De notre correspondant jurassien)

Porrentruy, 14 juillet.

Dans son rapport sur l'état sanitaire de la troupe depuis le 24 au 30 mai dernier, le médecin d'armée disait : « Un accident mérite d'être mentionné : des soldats travaillaient en dehors des heures de service à une construction, et sept fusiliers ont été blessés par l'effondrement du toit. Malheureusement l'un d'eux fut si grièvement blessé (fracture de la colonne vertébrale) que la mort s'ensuivit. Les autres blessés, dont cinq ne le sont que légèrement, vont bien; et il n'y a plus à attendre de décès provenant de ce regrettable accident ».

L'effondrement d'une charpente, dont il s'agit, eut lieu le 25 mai, à Chevezey, village voisin de Porrentruy. Le tribunal de la 1^{re} division a eu à connaître de cette affaire. Il siégeait à cet effet hier, à Chevezey même.

Président M. le major Albert Maunoir, grand juge. M. le capitaine Edouard Correvon fonctionnaire comme auditeur. Les prévenus étaient Paul Vient, cultivateur à Chevezey, et Albert Schrag, menuisier-charpentier à Porrentruy. Quarante soldats étaient cités comme témoins, et trois experts ont été entendus.

Voici les faits. Vient avait passé avec Schrag, pour le montage de la charpente d'une grange, annexée à un corps de bâtiment nouvellement construit, un contrat verbal. Vient s'était engagé à fournir le bois et un nombre d'hommes suffisant pour ledit montage. Le prix à forfait était de 300 fr. Le 25 mai donc, il s'agissait de dresser cette charpente. Vient demanda, pour ce travail, que les soldats au capitaine de la 3^{me} compagnie du bataillon 55. La permission fut accordée à une quinzaine d'hommes, mais seulement pour un laps de temps allant de une heure à quatre heures de l'après-midi. Ces trois heures terminées, l'ouvrage n'était pas achevé. Après la désignation, les soldats revinrent au chantier. A 7 h. 1/2 du soir, alors que le travail était repris, la charpente entière s'écroula, entraînant une partie des militaires. L'un d'eux, Ringier, expirait le 27 mai, à l'hôpital de Porrentruy.

Comment ce malheur était-il arrivé? Les experts ont répondu : par l'expérience et la négligence de Schrag. M. le premier-lieutenant Moser plaide, pour le charpentier, les circonstances atténuantes. M^o Choulat, avocat à Porrentruy défendit Vient. Celui-ci fut acquitté. Quant à Schrag, il fut condamné à deux mois d'emprisonnement pour nomieité par imprudence, et aux frais qui s'élevèrent à 537 fr. 80. Il paraît que Vient sera recherché au civil.

Les débats, ouverts à 9 heures du matin, ont duré jusqu'à 5 heures du soir.

Aujourd'hui, mercredi, audience du tribunal militaire à l'hôtel des Halles à Porrentruy. La composition de la cour était identique à celle de la veille.

Le soldat Charoton est renvoyé devant la justice militaire sous la prévention de désertion. Il n'y a pas mauvaise foi de sa part. Il ne s'agit que d'un congé qui n'a pas été régularisé. Par défaut, Charoton avait été dernièrement condamné à un an d'emprisonnement. S'étant pourvu en révision, il a entendu le tribunal mettre à néant le premier jugement et lui allouer une indemnité de 30 fr., — frais à la charge de la Confédération.

Le fusilier Auguste Nidegger est prévenu de violation de ses devoirs de service. Le 27 juin, étant sentinelle au poste de la Vacherie, à la frontière ouest de l'Ajoie, il s'endormit entre minuit et deux heures du matin. Un sergent fait une ronde, voit l'homme endormi, lui prend son fusil et va chercher un soldat pour le remplacement de la sentinelle. Celle-ci et le sergent viennent ensuite au poste d'observation. Nidegger s'est éveillé. Son fusil n'est plus là. Le sergent ne lui dit pas que c'est lui qui l'a pris, mais il lui fait remarquer : « Si c'est un officier qui s'en est emparé pendant le sommeil du soldat, le cas est grave ». Cette réflexion a été critiquée par le grand-juge et par l'auditeur ; il y avait infraction, et elle était la même constatée par un sous-officier ou un officier. La remarque du sergent n'est pas de nature à relever le prestige des sous-officiers...

Affolé, Nidegger passa la frontière; mais le soir, il regagna son cantonnement. Il a été condamné à six semaines d'emprisonnement, sauf à déduire dix-sept jours de préventive, et aux frais par 22 francs.

Le carabinier Constant Bruand est prévenu de désertion et de violation de ses devoirs de service. Le 15 juin, il entre en service à Morges. Mais le même jour, pris de vin, il regagne son domicile à Bussigny ; il voulait être exempté, on n'a pas voulu, il n'était pas content.

Pris de remords, et sur les instances de sa femme, il envoya, le 17 au matin, un télégramme à son chef de compagnie, lui annonçant qu'il rejoignait son unité. Le démon de la boisson le tenait encore et ce n'est que le 18 qu'il arriva au cantonnement, au Col des Roches ; il était ivre.

L'auditeur lui-même n'a pas retenu l'accusation de désertion, l'intention n'existant pas. Vu, pourtant, que Bruand est un alcoolique invétéré, il a demandé

NOUVELLES DE LA DERNIERE HEURE

DERNIER COURRIER

Les exportations anglaises

Londres, 14 juillet. (A.) — La Chambre des communes vient de voter le bill des douanes et de restriction des exportations. Il a été aussitôt suivi d'un arrêté prohibant l'exportation à destination de la Hollande de toutes marchandises autres que celles consignées au trust néerlandais d'outre-mer, organisation qui garantit qu'aucune marchandise ne sera réexportée en pays ennemi telle quelle ou modifiée.

Ainsi la Hollande est assurée de son ravitaillement en tout ce qui lui est nécessaire, et l'Angleterre diminue tout risque de voir ses produits servir à alimenter ses ennemis allemands.

Le bill promet d'étendre l'arrangement aux autres pays neutres et prévoit des sanctions s'élevant à cinq cents livres sterling d'amende ou deux années d'emprisonnement. Il fait peser la responsabilité sur les expéditeurs et les transporteurs. On arrêtera l'exportation de tout article qui ira dans les pays neutres en quantité dépassant la consommation normale du pays.

Le ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie a adressé à l'ambassadeur des Etats-Unis à Vienne une note demandant au gouvernement américain d'assurer l'égalité de traitement aux deux groupes de belligérants en ce qui concerne l'exportation américaine des vivres et du matériel de guerre.

Les colonies allemandes. Londres, 15 juillet. Havas. — A la Chambre des communes, le ministre des colonies a déclaré que, sur 1,200,000 milles carrés environ de colonies que les Allemands possédaient, 450,000 milles carrés ont été pris par les Alliés, comprenant le sud-ouest africain allemand, le Togo, Kia-O-Tchéou et les possessions allemandes du Pacifique.

Les Portugais et les Alliés. Lisbonne, 15 juillet. Havas. — Le ministre des colonies a communiqué, hier mercredi, à la Chambre et au Sénat, la victoire des troupes anglaises dans le sud-ouest africain et la mise en liberté des prisonniers portugais.

Le ministre, en se félicitant de ce fait, a adressé un chaleureux salut à l'Angleterre alliée du Portugal.

Le chef des divers groupes se sont associés à cet hommage.

Les Italiens d'Amérique. Naples, 15 juillet. (A.) — Deux mille citoyens italiens venant d'Amérique pour rejoindre leurs régiments, sont arrivés à Naples.

La foule, au cri de « Vive l'Italie » et en agitant des drapeaux italiens, français et anglais, a fait une chaleureuse ovation à ces émigrants patriotes, qui partiront incessamment pour le front.

Arrestation d'un député tchèque. Prague, 14 juillet. Le député au Reichsrath autrichien Raschin, du parti jeune-tchèque, a été arrêté à Prague. Raschin est président du conseil d'administration du grand journal tchèque Narodny Listy. Il avait été impliqué jadis dans le procès de haute trahison de l'Okladina et condamné à une longue détention.

La santé de Mehmed V. Constantinople, 15 juillet. Selon un bulletin officiel, l'état général du sultan est très satisfaisant. Le malade est entré en convalescence.

Afonso Costa. Lisbonne, 15 juillet. Havas. — L'état de M. Afonso Costa s'est sensiblement amélioré. Il a pu prendre quelques aliments.

SUISSE. M. Eugène Sordet. Genève, 15 juillet. On annonce la mort, à l'âge de 79 ans, de l'artiste-peintre Eugène Sordet.

Deux Russes échappés. Liestal, 15 juillet. Mercredi soir vers 11 heures, un co-saque et un artilleur russes, âgés l'un de 24, l'autre de 28 ans, sont arrivés à Giobenach (Bâle-Campagne), après avoir pris la fuite d'un camp de prisonniers en Allemagne et traversé le Rhin à la nage près d'Augst. Pendant la traversée les deux fuyards ont perdu presque tous leurs habits, de sorte qu'ils ont dû être pourvus de vêtements par les habitants de Giobenach. Les deux hommes ont été remis à la police de Liestal.

Les drames du lac Léman. Genève, 14 juillet. (A.) — Des bateliers ont découvert une large et ramené au Bouveret une barque à voile appelée After-You, qui, partie de Genève contenait le cadavre d'un jeune homme nommé André Bally.

Voici quelques renseignements au sujet de ce tragique accident : L'After-You est un petit voilier. Cette embarcation n'est pas lestée, mais munie d'une dérive, ce qui l'empêche de couler à pic.

D'après d'expériences navigateurs l'After-You a dû être surpris dans le haut lac par un terrible coup de « vaudaire ». Les occupants du bateau durent probablement se cramponner à la coque de leur embarcation chavirée, puis lutter contre les vagues soulevées par l'orage.

Les jeunes Bally et Charles Gallatin, tous deux âgés de 19 ans, avaient quitté le port de Ballerive, lundi matin, avec l'intention de passer trois ou quatre jours sur le lac. M. Bally père avait bien recommandé à son fils de ne pas dépasser Thonon. Ces conseils ne furent pas écoutés par les deux jeunes gens, qui profitèrent des courants favorables pour pousser plus loin leur funeste navigation.

Cette mort tragique plonge dans un

Pour les prisonniers de guerre

La « Mission catholique suisse » a reçu de M. l'abbé Déyand les noms et les adresses d'un certain nombre de prisonniers français nécessiteux, qui auraient besoin qu'on leur envoyât des vivres et des vêtements.

La mission tient ces noms et ces adresses à la disposition des personnes charitables qui consentiraient à adopter ces prisonniers. Quelques-uns sont orphelins ; d'autres, originaires des régions envahies ; d'autres, enfin, appartiennent à des familles françaises peu fortunées.

On sait que l'abandon moral rend plus lourds encore les longs jours de la captivité. Quelques lignes cordiales, quelques paquets d'objets de première nécessité : ces preuves de sympathie lointaine seront précieuses à ceux qui en bénéficieront et que la Mission déclare vraiment dignes d'intérêt.

On peut s'adresser, pour ces adoptions, aux bureaux de la « Mission catholique », 15, rue des Alpes, à Fribourg, chaque jour, sauf le dimanche, de 9 h. à midi et de 2 heures à 6 heures.

Examen. M. Paul Lemboisy, de Vernier (Genève), ancien élève du Collège Saint-Michel, a passé avec succès, à l'Université, les examens de la licence en sciences mathématiques.

Tirage financier. Le cinquante-septième tirage des primes des obligations de la Banque de l'Etat de 1895 a eu lieu le 10 juillet. La prime de 10,000 fr. est échue au n° 36875 ; la prime de 2000 fr. au n° 29313 ; la prime de 1000 fr. au n° 179.

Prime de 500 fr. : n° 3837 14242 15029 20955 37623 39361 43480 52196 65614 69492.

Prime de 400 fr. : n° 12488 34434 56888 70878 77919.

La garnison du Moratois. Après d'intéressantes manœuvres effectuées en partie de nuit, dans la région du Vuilly, les deux bataillons 138 et 139 cantonnés depuis quelques semaines dans le rayon des fortifications de Morat ont été licenciés. Ils sont remplacés, depuis hier à midi, mercredi, par deux bataillons polonois.

Examens des écoles primaires. Aujourd'hui, jeudi, à 4 1/2 h. après midi, examen de la 6^{me} classe des garçons de la Neuveville (école de la Neuveville) ; demain, vendredi, à 2 h., de la 5^{me} classe des garçons de la Neuveville.

Conservatoire-Académie de musique. La 5^{me} audition de fin d'année aura lieu demain, à 8 heures précises, dans la grande salle de l'Hôtel de la Banque de l'Etat : cours de piano de Mme Lombrier ; cours de violon de M. Stecklin. L'entrée de la salle est gratuite, et le public sera le bienvenu.

Mort sur la route. Dimanche après midi, M. Frédéric Meyer, secrétaire communal à Orney, qui se rendait à Champagny, est tombé sur la route, où il n'a pas tardé à succomber, à une crise cardiaque. M. Meyer avait 57 ans.

L'orage de mardi soir. — On nous écrit que la contrée de Corsery n'a heureusement pas autant souffert qu'on l'a cru tant d'abord de l'orage qui a sévi mardi soir. Si quelques arbres ont été dépeuplés par le vent, les cultures et les céréales ont bien supporté la rafale. Dieu en soit remercié. Les blés continuent de promettre une riche moisson.

Foire au bétail de Fribourg. La foire au bétail de juillet à Fribourg est ordinairement la moins importante de l'année. Lundi, elle a été peu fréquentée. Le bétail de boucherie et les porcs s'y sont maintenus à des prix très élevés. Les porcs de 7 à 8 semaines se sont vendus de 70 à 80 fr. la paire ; les porcs de 5 à 6 mois ont été payés de 80 à 100 fr. pièce.

Statistique des entrées : 107 têtes de gros bétail, 11 chevaux, 387 porcs, 34 moutons, 12 chèvres, 32 veaux.

La gare a expédié 56 wagons, contenant 254 têtes de gros bétail.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG. Société de chant « La Mutuelle ». — Répétition, ce soir, jeudi, à 8 1/2 h., à la Brasserie Peter. Assemblée urgente.

Concilia, chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, jeudi, à 8 1/2 h., répétition pour la messe de dimanche, ensuite réunion plénière.

Männerchor. — Heute Abend, 8 1/2 Uhr, Uebung.

Calendrier. VENDREDI 16 JUILLET. NOTRE-DAME DU MONT-CARNEI.

La solennité de ce jour a pour but d'honorer l'apparition de la Reine du Ciel à saint Simon Stock, le 16 juillet 1251. Elle donna, comme on le sait, un petit vêtement de couleur brune au général des Carmes, en lui promettant les plus précieux avantages pour ceux qui le porteraient. C'est le scapulaire du Carmel.

Offrons nos hommages à Marie en union avec ceux qu'elle reçoit de tout l'Ordre du Carmel où elle est servie, aimée et priée avec tant de ferveur.

sa dégradation. Le défenseur d'office a accepté cette thèse.

Le tribunal n'a pas voulu aller si loin. Il a condamné Bruand à deux mois de prison, dont à déduire la préventive, à deux ans de privation de droits politiques, et aux frais. La cour proposera que cet homme soit renvoyé devant une commission de réforme pour son exclusion de l'armée en raison d'alcoolisme.

Comparait ensuite à la reprise d'audience de l'après-midi, Jules Esseiva, originaire de Romont, conducteur de taxi à Genève. Ce fusilier, la nuit de 25 au 26 juin, s'est endormi pendant une garde de police à l'intérieur du cantonnement, à Courtedoux, — non une garde de frontière comme dans un cas précédent. C'est un très bon soldat. L'enquête et les débats établissent la fatigue d'Esseiva, qui venait d'avoir un service pénible. Pour violation de ses devoirs, il est condamné à quinze jours d'emprisonnement, et aux frais : 5 francs.

Paul Germon était, le 27 juin, sous-chef de poste à Vendincourt. C'était un dimanche, et au lieu de faire son service, et sous prétexte de devoir aller payer une note au bureau des douanes, il court les cafés jusqu'à 8 h. 1/2 du soir. A ce moment, il fut repêché par un appointé envoyé à sa recherche. Le fusilier genevois Germon est malheureusement dans un mauvais cas : en septembre dernier, on lui a retiré ses galons de caporal pour abus de boisson et infraction de service. La cour veut donner une leçon au prévenu : elle le condamne à trois mois d'emprisonnement, dont à déduire la préventive, à un an de privation des droits politiques et aux frais.

Enfin, le fusilier Ernest Hérlinier a fait, sous l'empire de l'alcool, une scène de scandale dans un cantonnement de Lagnez. Pour insubordination, insultes, menaces, il est condamné à six semaines de prison, sauf à déduire la préventive, et aux frais. Audience levée à cinq heures du soir.

M. l'inspecteur Perriard. Le décès de cet homme d'école que nous avons annoncé hier n'a point surpris les nombreux amis que M. Perriard possédait partout et qui voyaient avec peine décliner sa constitution robuste et vigoureuse.

M. Alexandre Perriard, qui vient de mourir à Belfaux, à l'âge de 69 ans, était né à Villarepos, au sein d'une de ces familles des campagnes fribourgeoises qui s'honorent de donner des prêtres à l'Eglise, des magistrats aux fonctions publiques et des maîtres à l'enseignement de la jeunesse. Deux de ses frères, son aîné et son cadet, furent M. le chanoine Ambroise Perriard et M. Paul Perriard, curé de la ville de Fribourg, dont le souvenir vivra longtemps encore dans le cœur des paroissiens de Saint-Nicolas. Lui-même se consacra à l'enseignement, auquel il donna plus d'un demi-siècle d'activité et de dévouement. Nous le trouvons à l'Ecole normale, dans les années 1863 et 1864, et les catalogues de cet établissement témoignent des progrès et des aptitudes du jeune candidat instituteur. A peine breveté, il débuta à l'école de Vuisternens-en-Ogoz, qu'il quitta bientôt pour aller diriger l'école primaire de la commune catholique du Cerneux-Péquignot. Lorsque fut créée l'école secondaire de Cormérod, M. Perriard y fut nommé directeur de cette institution, où il enseigna avec entrain et succès durant onze années consécutives.

Il remplaça, en 1887, M. Vonlanthen, comme inspecteur des écoles de la Sarine, et, lorsque ce vaste arrondissement fut dédoublé, il conserva l'inspection des écoles des campagnes sarinoises et de la justice de paix de Courtion. Pendant vingt-huit années, l'autorité l'a maintenu à la tête de cette importante administration scolaire, où il fit beaucoup de bien et où sa bonté et ses procédés paternels lui acquirent l'affection de ses subordonnés et la confiance de la Direction de l'Instruction publique. Son zèle pour le progrès des écoles primaires fut constant et son dévouement sans limites. La maladie seule devait avoir raison de son énergie et de sa santé, durant les dernières années de sa vie, ses efforts et son ardeur.

M. Perriard aimait beaucoup sa carrière. Ecrivant avec aisance, goût et clarté, il a publié, dans le Bulletin pédagogique, de nombreux articles, qui disent son sens avisé et sa juste compréhension des besoins de l'école. Il fut un collaborateur du pédagogique qui verra longtemps dans la mémoire des instituteurs, du regretté M. Hornor, lorsqu'il s'agissait de rédiger le 2^{me} degré de notre livre de lecture pour les écoles primaires. Avec M. Golaz, inspecteur vaudois, il prépara le guide Aux recrues suisses, qui, pendant de longues années, servit de vade-mecum aux jeunes gens qui se préparaient aux examens pédagogiques fédéraux. Il remplissait pendant une longue période les fonctions d'expert fédéral à ces épreuves, dans le canton de Vaud et de Neuchâtel, et, à diverses reprises, il présida la Société fribourgeoise d'éducation, dont il était un très ferme soutien.

M. l'inspecteur Perriard a donné un fils au service du Seigneur dans la personne de M. le curé de Vallorbe et deux membres au corps enseignant fribourgeois.

Bon serviteur de l'école chrétienne, ami de l'enfance et de la jeunesse, citoyen dévoué au pays, M. Alexandre Perriard a rempli une carrière méritoire ; il a succombé à la tâche sans avoir joui d'un repos complet et le Seigneur accueillera avec miséricorde celui qui se donna tout entier aux causes de l'Eglise et de la patrie.

La Direction de l'Orphelinat Marini (Montel, Broye) nous écrit :

Dans l'article que vous allez publier sur M. l'inspecteur scolaire Alexandre Perriard, voudriez-vous avoir l'obligeance de faire ressortir son dévouement à l'Orphelinat Marini, sa fidélité à M. l'abbé Torche et à son œuvre ; son exactitude à recueillir pendant plus de vingt ans dans les classes de son district l'offrande des élèves que lui remettait chaque instituteur et qu'il envoyait régulièrement chaque année à l'Orphelinat. Cette offrande dépassait toujours 300 francs. Les orphelins de Montel ne l'oublieront pas dans leurs prières, et plusieurs messes seront dites dans leur chapelle à l'intention de leur insigne bienfaiteur.

Les grands blessés. Ainsi que nous l'avons annoncé hier, il a passé ce matin, jeudi, deux trains de grands blessés, français et allemands.

Le colonel Brügger, adjudant général de l'armée, se trouvait dans le premier train. Il est descendu en gare de Fribourg, où il s'est entretenu quelques instants avec M. le conseiller d'Etat Deschenaux et M. le syndic Weck, puis il est monté sur le train des blessés allemands, pour rentrer à Berne.

La foule, toujours considérable, qui était massée sur le quai, a acclamé tous les malheureux et les a comblés de fleurs et de friandises.

Un mot, cependant, pour exprimer le sentiment de nombre de personnes, au sujet d'un détail relatif au passage des grands blessés.

On voudrait voir cesser les sollicitations adressées aux blessés, pour en obtenir un souvenir. La charité doit être désintéressée et c'est en gâter les manifestations que d'y joindre une mendicité de ce genre, qui parfois revêt une insistance extrêmement déplaisante.

Les officiers suisses qui accompagnaient les convois français ont été vivement acclamés, mercredi, à Bellegarde (Savoie). Ils ont été reçus au buffet de la gare par le général Brien, ainsi que les officiers sanitaires français qui étaient dans le train.

Dans une brève allocution, le général Brien salua les uns et les autres. Il remercia les officiers suisses de l'accueil enthousiaste que leurs compatriotes font aux mutilés et aux sanitaires français qui traversent leur sol hospitalier.

Lorsque le train quitta la gare, de longues acclamations s'élevèrent. Et quand les wagons passèrent devant des officiers suisses, tous les soldats crièrent : « Vive la Suisse ! »

Directions du commandant de gendarmerie. On nous prie de publier ce qui suit :

Le public, pour être au premier rang, vient prendre place sur le quai de la gare déjà très tôt, si bien qu'avant minuit le quai de la gare est très occupé. Il n'est cependant pas possible de demander au corps de sûreté de commencer son service aussi tôt.

Il s'en suit que les ordres donnés ne peuvent être qu'imparfaitement exécutés et qu'en particulier l'espace entre le public et les wagons n'est pas suffisant. Sous une poussée, des accidents sont à craindre, spécialement au moment du départ du train.

En conséquence, les mesures prises doivent être modifiées.

Dès aujourd'hui, la gare sera fermée au public jusqu'au moment où le corps de sûreté aura établi ses cordes. Après seulement, soit depuis 1 heure, le public pourra entrer sur le quai et s'avancer jusqu'aux cordes.

Il est rappelé au public que les dons doivent être remis, par l'intermédiaire du comité au wagon du commandant du train ; il est interdit, de donner par les fenêtres directement aux blessés autre chose que des fleurs. Cette disposition a pour but d'assurer une égale répartition des dons, d'éviter le gaspillage et de maintenir la propreté dans les wagons.

Le public doit s'abstenir de demander aux blessés des objets de leur habillement (boutons, casquettes, capotes). Le soldat n'a pas le droit de disposer de ses effets d'uniforme, qui lui sont d'autant plus nécessaires pour se protéger contre le soleil, la pluie et le froid, qu'ils appartiennent à des hommes qui ont été blessés et ont besoin de soins plus attentifs.

Fribourg, le 15 juillet 1915.

Le commandant de la gendarmerie, Hon. Vonderweid, lieutenant-col.

Nomination. Dans sa séance de mardi, le conseil communal a appelé M. Charles Chassot, député, aux fonctions de commissaire de police de la ville de Fribourg.

FRIBOURG. M. l'inspecteur Perriard.

Le décès de cet homme d'école que nous avons annoncé hier n'a point surpris les nombreux amis que M. Perriard possédait partout et qui voyaient avec peine décliner sa constitution robuste et vigoureuse.

M. Alexandre Perriard, qui vient de mourir à Belfaux, à l'âge de 69 ans, était né à Villarepos, au sein d'une de ces familles des campagnes fribourgeoises qui s'honorent de donner des prêtres à l'Eglise, des magistrats aux fonctions publiques et des maîtres à l'enseignement de la jeunesse.

Deux de ses frères, son aîné et son cadet, furent M. le chanoine Ambroise Perriard et M. Paul Perriard, curé de la ville de Fribourg, dont le souvenir vivra longtemps encore dans le cœur des paroissiens de Saint-Nicolas. Lui-même se consacra à l'enseignement, auquel il donna plus d'un demi-siècle d'activité et de dévouement.

Nous le trouvons à l'Ecole normale, dans les années 1863 et 1864, et les catalogues de cet établissement témoignent des progrès et des aptitudes du jeune candidat instituteur. A peine breveté, il débuta à l'école de Vuisternens-en-Ogoz, qu'il quitta bientôt pour aller diriger l'école primaire de la commune catholique du Cerneux-Péquignot.

Lorsque fut créée l'école secondaire de Cormérod, M. Perriard y fut nommé directeur de cette institution, où il enseigna avec entrain et succès durant onze années consécutives.

Il remplaça, en 1887, M. Vonlanthen, comme inspecteur des écoles de la Sarine, et, lorsque ce vaste arrondissement fut dédoublé, il conserva l'inspection des écoles des campagnes sarinoises et de la justice de paix de Courtion.

Pendant vingt-huit années, l'autorité l'a maintenu à la tête de cette importante administration scolaire, où il fit beaucoup de bien et où sa bonté et ses procédés paternels lui acquirent l'affection de ses subordonnés et la confiance de la Direction de l'Instruction publique.

Son zèle pour le progrès des écoles primaires fut constant et son dévouement sans limites. La maladie seule devait avoir raison de son énergie et de sa santé, durant les dernières années de sa vie, ses efforts et son ardeur.

M. Perriard aimait beaucoup sa carrière. Ecrivant avec aisance, goût et clarté, il a publié, dans le Bulletin pédagogique, de nombreux articles, qui disent son sens avisé et sa juste compréhension des besoins de l'école.

Il fut un collaborateur du pédagogique qui verra longtemps dans la mémoire des instituteurs, du regretté M. Hornor, lorsqu'il s'agissait de rédiger le 2^{me} degré de notre livre de lecture pour les écoles primaires.

Avec M. Golaz, inspecteur vaudois, il prépara le guide Aux recrues suisses, qui, pendant de longues années, servit de vade-mecum aux jeunes gens qui se préparaient aux examens pédagogiques fédéraux.

Il remplissait pendant une longue période les fonctions d'expert fédéral à ces épreuves, dans le canton de Vaud et de Neuchâtel, et, à diverses reprises, il présida la Société fribourgeoise d'éducation, dont il était un très ferme soutien.

M. l'inspecteur Perriard a donné un fils au service du Seigneur dans la personne de M. le curé de Vallorbe et deux membres au corps enseignant fribourgeois.

Bon serviteur de l'école chrétienne, ami de l'enfance et de la jeunesse, citoyen dévoué au pays, M. Alexandre Perriard a rempli une carrière méritoire ; il a succombé à la tâche sans avoir joui d'un repos complet et le Seigneur accueillera avec miséricorde celui qui se donna tout entier aux causes de l'Eglise et de la patrie.

La Direction de l'Orphelinat Marini (Montel, Broye) nous écrit :

Dans l'article que vous allez publier sur M. l'inspecteur scolaire Alexandre Perriard, voudriez-vous avoir l'obligeance de faire ressortir son dévouement à l'Orphelinat Marini, sa fidélité à M. l'abbé Torche et à son œuvre ; son exactitude à recueillir pendant plus de vingt ans dans les classes de son district l'offrande des élèves que lui remettait chaque instituteur et qu'il envoyait régulièrement chaque année à l'Orphelinat.

Cette offrande dépassait toujours 300 francs. Les orphelins de Montel ne l'oublieront pas dans leurs prières, et plusieurs messes seront dites dans leur chapelle à l'intention de leur insigne bienfaiteur.

Les grands blessés. Ainsi que nous l'avons annoncé hier, il a passé ce matin, jeudi, deux trains de grands blessés, français et allemands.

Le colonel Brügger, adjudant général de l'armée, se trouvait dans le premier train. Il est descendu en gare de Fribourg, où il s'est entretenu quelques instants avec M. le conseiller d'Etat Deschenaux et M. le syndic Weck, puis il est monté sur le train des blessés allemands, pour rentrer à Berne.

La foule, toujours considérable, qui était massée sur le quai, a acclamé tous les malheureux et les a comblés de fleurs et de friandises.

Un mot, cependant, pour exprimer le sentiment de nombre de personnes, au sujet d'un détail relatif au passage des grands blessés.

On voudrait voir cesser les sollicitations adressées aux blessés, pour en obtenir un souvenir. La charité doit être désintéressée et c'est en gâter les manifestations que d'y joindre une mendicité de ce genre, qui parfois revêt une insistance extrêmement déplaisante.

Les officiers suisses qui accompagnaient les convois français ont été vivement acclamés, mercredi, à Bellegarde (Savoie). Ils ont été reçus au buffet de la gare par le général Brien, ainsi que les officiers sanitaires français qui étaient dans le train.

Dans une brève allocution, le général Brien salua les uns et les autres. Il remercia les officiers suisses de l'accueil enthousiaste que leurs compatriotes font aux mutilés et aux sanitaires français qui traversent leur sol hospitalier.

Lorsque le train quitta la gare, de longues acclamations s'élevèrent. Et quand les wagons passèrent devant des officiers suisses, tous les soldats crièrent : « Vive la Suisse ! »

Directions du commandant de gendarmerie. On nous prie de publier ce qui suit :

Le public, pour être au premier rang, vient prendre place sur le quai de la gare déjà très tôt, si bien qu'avant minuit le quai de la gare est très occupé. Il n'est cependant pas possible de demander au corps de sûreté de commencer son service aussi tôt.

Il s'en suit que les ordres donnés ne peuvent être qu'imparfaitement exécutés et qu'en particulier l'espace entre le public et les wagons n'est pas suffisant. Sous une poussée, des accidents sont à craindre, spécialement au moment du départ du train.

En conséquence, les mesures prises doivent être modifiées.

Dès aujourd'hui, la gare sera fermée au public jusqu'au moment où le corps de sûreté aura établi ses cordes. Après seulement, soit depuis 1 heure, le public pourra entrer sur le quai et s'avancer jusqu'aux cordes.

Il est rappelé au public que les dons doivent être remis, par l'intermédiaire du comité au wagon du commandant du train ; il est interdit, de donner par les fenêtres directement aux blessés autre chose que des fleurs. Cette disposition a pour but d'assurer une égale répartition des dons, d'éviter le gaspillage et de maintenir la propreté dans les wagons.

Le public doit s'abstenir de demander aux blessés des objets de leur habillement (boutons, casquettes, capotes). Le soldat n'a pas le droit de disposer de ses effets d'uniforme, qui lui sont d'autant plus nécessaires pour se protéger contre le soleil, la pluie et le froid, qu'ils appartiennent à des hommes qui ont été blessés et ont besoin de soins plus attentifs.

Fribourg, le 15 juillet 1915.

Le commandant de la gendarmerie, Hon. Vonderweid, lieutenant-col.

Nomination. Dans sa séance de mardi, le conseil communal a appelé M. Charles Chassot, député, aux fonctions de commissaire de police de la ville de Fribourg.

FRIBOURG. M. l'inspecteur Perriard.

Le décès de cet homme d'école que nous avons annoncé hier n'a point surpris les nombreux amis que M. Perriard possédait partout et qui voyaient avec peine décliner sa constitution robuste et vigoureuse.

M. Alexandre Perriard, qui vient de mourir à Belfaux, à l'âge de 69 ans, était né à Villarepos, au sein d'une de ces familles des campagnes fribourgeoises qui s'honorent de donner des prêtres à l'Eglise, des magistrats aux fonctions publiques et des maîtres à l'enseignement de la jeunesse.

Deux de ses frères, son aîné et son cadet, furent M. le chanoine Ambroise Perriard et M. Paul Perriard, curé de la ville de Fribourg, dont le souvenir vivra longtemps encore dans le cœur des paroissiens de Saint-Nicolas. Lui-même se consacra à l'enseignement, auquel il donna plus d'un demi-siècle d'activité et de dévouement.

Nous le trouvons à l'Ecole normale, dans les années 1863 et 1864, et les catalogues de cet établissement témoignent des progrès et des aptitudes du jeune candidat instituteur. A peine breveté, il débuta à l'école de Vuisternens-en-Ogoz, qu'il quitta bientôt pour aller diriger l'école primaire de la commune catholique du Cerneux-Péquignot.

Lorsque fut créée l'école secondaire de Cormérod, M. Perriard y fut nommé directeur de cette institution, où il enseigna avec entrain et succès durant onze années consécutives.

Il remplaça, en 1887, M. Vonlanthen, comme inspecteur des écoles de la Sarine, et, lorsque ce vaste arrondissement fut dédoublé, il conserva l'inspection des écoles des campagnes sarinoises et de la justice de paix de Courtion.

Pendant vingt-huit années, l'autorité l'a maintenu à la tête de cette importante administration scolaire, où il fit beaucoup de bien et où sa bonté et ses procédés paternels lui acquirent l'affection de ses subordonnés et la confiance de la Direction de l'Instruction publique.

Son zèle pour le progrès des écoles primaires fut constant et son dévouement sans limites. La maladie seule devait avoir raison de son énergie et de sa santé, durant les dernières années de sa vie, ses efforts et son ardeur.

M. Perriard aimait beaucoup sa carrière. Ecrivant avec aisance, goût et clarté, il a publié, dans le Bulletin pédagogique, de nombreux articles, qui disent son sens avisé et sa juste compréhension des besoins de l'école.

Il fut un collaborateur du pédagogique qui verra longtemps dans la mémoire des instituteurs, du regretté M. Hornor, lorsqu'il s'agissait de rédiger le 2^{me} degré de notre livre de lecture pour les écoles primaires.

Avec M. Golaz, inspecteur vaudois, il prépara le guide Aux recrues suisses, qui, pendant de longues années, servit de vade-mecum aux jeunes gens qui se préparaient aux examens pédagogiques fédéraux.

Il remplissait pendant une longue période les fonctions d'expert fédéral à ces épreuves, dans le canton de Vaud et de Neuchâtel, et, à diverses reprises, il présida la Société fribourgeoise d'éducation, dont il était un très ferme soutien.

M. l'inspecteur Perriard a donné un fils au service du Seigneur dans la personne de M. le curé de Vallorbe et deux membres au corps enseignant fribourgeois.

Bon serviteur de l'école chrétienne, ami de l'enfance et de la jeunesse, citoyen dévoué au pays, M. Alexandre Perriard a rempli une carrière méritoire ; il a succombé à la tâche sans avoir joui d'un repos complet et le Seigneur accueillera avec miséricorde celui qui se donna tout entier aux causes de l'Eglise et de la patrie.

La Direction de l'Orphelinat Marini (Montel, Broye) nous écrit :

Dans l'article que vous allez publier sur M. l'inspecteur scolaire Alexandre Perriard, voudriez-vous avoir l'obligeance de faire ressortir son dévouement à l'Orphelinat Marini, sa fidélité à M. l'abbé Tor

On tue dans l'ombre

PAR CHARLES FOLEY

Ce fut ainsi qu'un chuchotement inaudible, une ombre surgie, puis aussitôt replongée dans le taillis, ne lui permit plus de douter de l'embûche.
Se retournant aussitôt vers sa femme et son jeune serviteur, il leur commanda très bas, mais d'un ton toujours calme : — Voici l'endroit dangereux. Hardiesse et courage, Ninette ! Il s'agit de passer le plus rapidement possible. Plaçons-nous à présent devant la contessina, Zorzi. Marchons tournés vers la lisière du petit bois et préservons notre compagnie de notre mieux.
Il achevait à peine que cinq hommes, au visage barbouillé de suie, s'élançèrent hors du bosco del Diavolo. Ninette crut voir une bande d'effreux démons. Bien que saisie de terreur devant cette apparition de cauchemar, elle n'eut qu'une idée, simple, tenace, dominante : obéir à son bien-aimé Zani, mourir en accomplissant sa volonté.
Et, dominant ses nerfs, secouant la frayeur qui la paralysait, elle ne songea plus qu'à marcher rapidement, non pas seulement parce que l'instinct la poussait à fuir, mais parce qu'elle com-

prenait que, le bois franchi, ses défenseurs aussi bien qu'elle avaient plus grande chance de n'être ni tués, ni blessés. La pauvre petite eut même la force de la préserver, ses compagnons se trouvèrent entraînés.
Les hommes moins essayés alors de se jeter sur le maître en écartant de lui son jeune serviteur. Armés seulement de poignards, les bandits ne laissaient échapper aucune menace, aucune clameur de rage. Ils avaient reçu certainement l'ordre d'attaquer en silence et de s'acquitter de leur tragique besogne aussi promptement que secrètement.
Ninette eut la sensation d'une confuse et sombre mêlée, traversée de turtifs éclairs d'acier. Tout à coup une détonation éclata : Zani venait de tirer.
Parmi les assaillants, qui supposaient le jeune comte et son gondolier sans défense, ce bruit causa une stupeur, un désarroi. A cet instant, une voix que Ninette eût reconnue dans les mille fracas d'une formidable bataille, la voix de Zani se mit à crier avec une force d'espoir et de confiance extraordinaires : — On vient à notre secours. Par ici ! Lorenzo ! A nous ! Accourez tous ! Empêchez-les de fuir ! Nous les tenons ! Sauvés !
Vibrant, ce cri arrêta net l'élan des cinq brigands prêts à se précipiter sur le jeune Smeraldi.
Cette hésitation fut mise à profit. Zani déchargea son revolver sur l'homme le

plus proche qui s'enfuit en hurlant, tandis que, presque en même temps, le gondolier, ayant pris le temps de mieux viser, abattait un second bandit.
Déconcertés, les autres reculèrent. Ils regardaient l'homme atteint par Zorzi comme si, celui-là tombé, ils ne sentaient plus que du vide autour d'eux.
Ce fut du moins ainsi que le signorino interpréta leur attitude. Il devina que, le chef manquant, les autres ne savaient plus que faire. Aussi le maître et le serviteur foncèrent-ils sur ce qui restait de la bande. Ils la mirent en fuite d'autant plus facilement que, sur la rive, des lumières et des appels annonçaient du secours.
— Vous ne vous êtes pas trompé, signorino ! dit le gondolier, les yeux tournés vers la petite troupe qui accourait. Voici Lorenzo et vos gens.
— J'ai crié à tout hasard, sans nullement me douter que je criais vrai ! ajouta Zani avec sa franchise habituelle. Je ne comptais réellement sur aucun secours. Mais j'ai pensé que, annoncée d'une voix ferme et hardie, la nouvelle démoraliserait ces coquins. Et ma foi, l'effet produit a de beaucoup dépassé mon attente.
— C'est une inspiration géniale ! s'écria le gondolier avec une exaltation qui prouvait combien il était encore enervé par cette rude alerte.
— Dis plutôt que c'est, banale et très usée, une vieille ruse d'embuscade à laquelle ces gredins ne se seraient pas lais-

sé prendre si tu n'avais, d'un coup d'œil franc, visé et tué leur chef.
En félicitant Zorzi, Smeraldi s'était rapproché de Ninette. Il l'embrassa, la serra passionnément dans ses bras pour la réchauffer et la ramener. Après cette scène poignante où ils avaient été comme saisis, enveloppés et emportés dans une trombe violente de péril et de mort, le jeune homme éprouvait une immense joie de résurrection à sentir le cœur de sa femme battre contre son cœur. Subitement arrêté par l'angoisse, un afflux de jeunesse et de vie retrouvées montait de tout son être jusqu'à ses lèvres et mettait une sorte d'évresse brûlante et folle dans ses baisers.
Cela seul pouvait amener un peu de tiédeur dans les veines glacées de la jeune femme et colorer d'une roseur légère son pauvre joli visage.
Pendant les quelques minutes nécessaires pour rejoindre les gens de la Scura, Ninette eut peine à se persuader que Zani et Zorzi n'étaient pas blessés. Hantée par l'épouvante, croyant voir encore ces hommes barbouillés de suie gesticuler comme des diables dans la nuit, elle s'émervillait de n'être elle-même ni meurtrie, ni déchirée. Aussi passait-elle convulsivement ses mains sur son visage et ses vêtements, indécemment étonnée qu'ils fussent humides de pluie et non de sang.
Il fallut l'arrivée de Lorenzo, le vieil intendant, et d'une dizaine de serviteurs portant des lanternes ; il fallut leurs ef-

fusions empressées et leurs bruyantes actions de grâce pour rendre à la jeune femme pleine conscience de la vie.
— Mon bon Lorenzo, — recommanda le jeune Smeraldi coupant court aux félicitations, — prends mon revolver et veille le bien, avec Zorzi et cinq ou six de tes gens, voir si le gredin abattu par mon gondolier est bien mort et si quelque autre de ces cheuapans n'est pas tombé blessé dans le petit bois. Occupe-toi également de faire ramener le burchiello à bon port. Pendant ce temps, nous gagnerons au plus tôt notre villa. La pauvre contessina, si brave qu'elle soit, a grand besoin de se remettre d'une pareille émotion.
Accompagnés de plusieurs valets, Zani et Janine partirent aussitôt. La force menueuse, qui jusqu'alors avait soutenu la jeune femme, lui manqua. Elle dut, défaillante, s'appuyer au bras de son mari. Celui-ci avait beau lui assurer qu'elle s'était comportée vaillamment, Ninette était sceptique, secouant la tête : — Non, je n'ai pas été courageuse, Zani. J'ai eu peur, si affreusement peur que j'en frissonne encore ! Et quand je compare mon attitude à la vôtre, quand je me rappelle que, même sous les couteaux de ces hommes noirs, vous jouissiez d'une entière liberté d'esprit, je me sens confuse et me juge indignée de vous. Le pis, mon cher époux, — ajoutait-elle souriante, — est que, même à votre sublime école, je ne désire aucunement m'aguerrir par de semblables

épreuves. Ai-je besoin de vous dire que ces péripiéties dépassent, et de beaucoup, mes aspirations les plus romantiques ?
— Le vrai courage ne consiste pas à ne ressentir aucune peur, ma Ninette bien-aimée, mais à dompter la peur qu'on ressent. A ce point de vue, vous avez été vraiment brave, car, au lieu de vous arrêter et de vous laisser paralyser par la crainte, vous avez agi. Si vous aviez flageolé sur vos jambes, ou si vous étiez abandonnée à quelque pâmouison, nous étions perdus.
— En cela, Zanino, comme en toutes choses depuis que je suis votre femme, je n'ai d'autre mérite que de vous aimer. Mon amour m'a donné la force de vous obéir.
Voyant la contessina frissonner encore, Smeraldi la couvrit de sa pelerine et, moins par la tiédeur du vêtement qu'à se trouver près de Zani, Ninette se sentit renaître.
(A suivre.)

Publications nouvelles

Les Papes et l'abstinence, publié par la Ligue catholique suisse d'abstinence (section du Valais). — Prix : 10 centimes.
Cette petite brochure contient les lettres que Léon XIII et Pie X adressaient à différents congrès antialcooliques.
Elle se termine par un appel en faveur des sociétés d'abstinence qui exercent une si heureuse influence de nos jours.

Monsieur l'abbé Henri Perriard, curé de Vallorbe; Monsieur Armand Perriard et sa famille, à Belfaux; Monsieur Paul Perriard, à Cugy; Monsieur Alexis Perriard et sa famille, à Grolley; Mademoiselle Angéline Perriard, à Estavayer-le-Lac; Mademoiselle Mathilde Perriard, à Belfaux; les enfants Kaser-Perriard, à Cormérol et Belfaux, ont la profonde douleur de faire part à tous leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher père et grand père

Alexandre PERRIARD
Inspecteur scolaire à Belfaux
que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 69 ans, le 13 juillet, après une longue et pénible maladie, muni des sacrements.
L'office d'enterrement aura lieu vendredi 16 juillet, à 9 h. du matin, à l'église de Belfaux.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les Inspecteurs scolaires du canton de Fribourg ont la douleur de faire part du décès de leur regretté collègue
Monsieur Alexandre PERRIARD
Inspecteur scolaire
L'office d'enterrement aura lieu le vendredi 16 juillet, à 9 h. du matin, à l'église de Belfaux.

Les membres du Corps enseignant du IV^e arrondissement, section B, sont priés d'assister aux funérailles de
Monsieur Alexandre PERRIARD
Inspecteur scolaire
L'office d'enterrement aura lieu le vendredi 16 juillet, à 9 h. du matin, à l'église de Belfaux.

Fantasia « La Lyre », Belfaux
Messieurs les membres de la Société sont priés d'assister aux funérailles de leur regretté
Monsieur Alexandre PERRIARD
Inspecteur scolaire
Président d'honneur
Parrain du drapeau
qui auront lieu à l'église de Belfaux, vendredi 16 juillet, à 9 h. du matin.

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de
Monsieur Paul GLASSON
sera célébré à l'église du Collège, vendredi 16 juillet, à 9 h.

Domestique de maison
Homme sobre et travailleur, muni de bonnes références, connaissant intérieur et jardin, demande place.
2526
S'adr. sous H 2714 F, à la Soc. an. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.

Société de chant de Belfaux. Messieurs les membres actifs, honoraires et passifs sont priés d'assister aux funérailles de
Monsieur Alexandre PERRIARD
Inspecteur scolaire
membre honoraire
qui auront lieu à Belfaux, vendredi 16 juillet, à 9 h. du matin.

Société d'éducation. Les membres de la Société d'éducation sont informés du décès de leur regretté vice-président
Monsieur Alexandre PERRIARD
Inspecteur scolaire
Le comte est prié d'assister à ses funérailles qui auront lieu à Belfaux, vendredi 16 juillet, à 9 h. du matin.

Appartement
de 3 pièces et cuisine à louer pour le 25 juillet, à la rue Zehring, à Fribourg. Eau, gaz, lumière électrique.
S'adresser à la Brasserie Beauregard, à Fribourg.

ANTIQUITÉS
Suis acheteur aux plus hauts prix de meubles anciens, gravures, tableaux, etc.
S'adresser à E. Dubois, rue Numa Droz, 30, La Chaux-de-Fonds. — Les dentiers hors d'usage sont également payés très cher. On se rend à domicile sur demande. H 15384 C 2494

A vendre avec 500 fr. de rabais
une motocyclette
modèle 1915, 4 HP, 2 vitesses, équipée à l'anglaise, avec éclairage électrique et accessoires.
S'adresser au Comptoir du Cycle, 9, Avenue de la Gare.

Nervosan
Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par MM. les médecins contre la nervosité, l'abattement, migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains, suite des mauvaises habitudes durant les nerfs, la neurasthénie, la névralgie, la névrite, les troubles nerveux et fatigues des nerfs. Remède fortifiant intensif de tout le système nerveux. Prix : 3 fr. 50 et 5 fr. En vente dans toutes les pharmacies.
Dépôts à Fribourg : Pharm. L. Bourknecht & Gottrau, G. Lapp; à Bulle : F. Gavin; à Romont : Pharm. Bohndey. H 492 G1 1478

VINS NATURELS
Italien, de table 34
Barbarato, fin 46
Stradella blanc 50
Chianti, extra 52
Vallina 65
12 bouteilles Barbera vieux (pour malades) Fr. 12.—
Stauffer, frères, Lugano.

Mesdames
Achetez à bon marché, pour la nouvelle coiffure
Nattes en beaux cheveux depuis 5 francs
Branches ondulées 4
Façons de nattes 3
Façons de branches 2
Chignon enveloppeur, Chignon sans rival
Teinture de postiches en toutes nuances livrées le même jour, depuis 1 franc.
Fers à onduler et machines à esprit-de-vin
On achète les cheveux tombés
Gants de Grenoble et Broderies de St-Gall
ROSES depuis 5 francs
BLOUSES depuis 2 francs
P. ZURKINDEN, coiffeur
Téléphone 26. 71, Place Saint-Nicolas, 71

OEUVRE DU TRAVAIL
Grand'Rue, 5, FRIBOURG
Lingerie pour femmes et enfants.
Articles pour œuvres de bienfaisance.
Chaussures pour hommes et garçons.
CHAUSSETTES
Tabliers en tous genres, pour dames, fillettes et enfants, tabliers-blouses, linge et tabliers de cuisine.
RACCOMMODAGE
Un achat fait à l'Œuvre du travail donnera à l'ouvrière l'assistance la meilleure et la plus moralisatrice. H 2011 F 1889-613

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS
De QUALITÉ TOUJOURS PAREILLE, les produits de la Régie N'ONT PAS RENCHÉRI
Les PRIX DE VENTE EN SUISSE sont toujours de
60 cent. le pt Cigarettes „Elegantes“ Maryland
70 „ „ „Gauloises“
L'Agence spéciale pour la Suisse :
PERRÉARD & CRÉPEL, GENEVE.

A REMETTRE
pour cause de mobilisation, un magasin d'épicerie
bien situé. — Pen de reprise.
S'adresser : Beauregard, 4.
A LOUER
à Bellevue, un joli appartement de 2 à 3 chambres et accessoires.
S'adresser au bureau de M. Egger, avocat, à Fribourg.
Fabrique d'instruments
DE CUIVRE
Grand prix Berne 1914
FOURNISSEURS
de l'armée suisse
ATELIERS de RÉPARATIONS
HUG & C^o
BALE
Demandez le Catalogue L
Tout le monde jardinier
Publication d'opportunité, sous forme de tableau, en vente chez Honchez, place Chauderon, 15, Lausanne. Prix : 60 cent. et port.

D' BUMAN
a repris ses consultations
ON DEMANDE
une sommière
S'adresser à l'Hotel de l'Ancre, Fribourg. 2529

Gain important
par travail accessoire (placement de valeurs).
Pour tous renseignements, s'adresser à la Banque Alf. Goye, à Lausanne.
Personnes instruites et pouvant fournir références seules admises.
PERSONNE
34 ans, instruite, demande place dans famille catholique, soit auprès d'enfants, soit pour aider au ménage.
Ecrire sous chiffres H 1638 P, à Haasenstein et Vogler, Porrentruy. 2463

ON DEMANDE
un jeune homme fort et robuste, comme garçon de magasin.
S'adresser sous H 2767 F, à Haasenstein & Vogler, à Fribourg. 2521-765
Jeune ménage demande
pour le mois de septembre
appartement
de 4-5 chambres. Confort moderne. — Adresser offres sous H 2756 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2516

Jeune fille, ayant brevet d'institutrice, connaissant les deux langues et la dactylographie, demande place dans un bureau
Adresser offres sous H 2757 F, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg.
ÉCHANGE
Pendant les vacances d'août et septembre, on désire placer un garçon de 15 ans fréquentant l'école cantonale de Zoug, dans bonne famille où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. En échange, on prendrait garçon ou jeune fille à peu près du même âge, auquel les mêmes avantages sont offerts.
S'adresser à F. Röllin-Zürcher, Z. Adler, Menzingen (Zoug). H 2295 L 2527

Demande de place
Honnête fille, parlant un peu le français, venant de terminer son apprentissage chez tailleur pour dames, au contrat du métier, désire place chez bonne tailleur pour dames.
Offres, avec conditions, à Rosa Geismann, tailleur pour dames, Hugglingen (Argovie).
On demande à acheter
buffets de cuisine
usagés, en bon état.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg, sous H 2766 F. 2520

A LOUER
dans villa
appartement
de 3 chambres, cuisine et mansarde, lumière électrique, eau et gaz, buanderie, séchoir, cave et galetas.
S'adresser : J. Bodevin, entrepreneur, Beauregard.

A LOUER
pour le 25 juillet, dans le haut de la ville, un
appartement de 7 pièces
cuisine, cave, galetas et part à la buanderie.
S'adresser, par écrit, sous H 2553 F, à Haasenstein & Vogler, à Fribourg. 2324

est le gros lot
pour le tirage du
22 juillet 1915
des lots
3% Crédit foncier
de France 1912
(Nominal 250 fr.)
Nous vendons lesdites obligations au cours du jour, par versements à volonté, au minimum 5 fr. par mois.
Les tirages ont lieu régulièrement. Les primes sont payées régulièrement tout de suite.
Nous conseillons à acheter avant la hausse.
Envoyer sans retard le 1^{er} versement de 5 fr.
C'est avec ce petit montant que l'on peut gagner le gros lot de 100,000 francs.
Prospectus gratuits de France
PAR LA
Banque Steiner & C^o
LAUSANNE

A VENDRE
un jeune chien fox-terrier
pure race, à un prix avantageux.
S'adresser sous H 2731 K, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg. 2485

Bandages herniaires
Grand choix de bandages élastiques, dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.
Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, on s'il faut un double et moyennant les mesures, j'envoie sur commande.
Discretion absolue, chez P. Germond, sellerie, Payerna.

A LOUER
pour le 25 juillet, le 1^{er} étage de la villa « Bella Vista », route de la Glâne, comprenant 3 chambres, cuisine, chambre de bain installée, chambre de bonne, dépendances et jardin.
S'adresser à M. Clerc, entrepreneur, route de la Glâne.
Myrtilles fraîches
caisse 5 kg. Fr. 3.25; 10 kg. Fr. 6.25; 15 kg., Fr. 9.25, franco par poste. 2191
Fils de S. Notari, Lugano.

LE CIEL
par J.-H. FABRE
Prix : 3 fr. 50
La Rome du Cœur
PAR
Amélie E. de SUBERCASEAUX
Prix : 5 fr.
En vente à la Librairie catholique, place St-Nicolas et avenue de Pérolles, 38, Fribourg.

AUX GLORIEUX BLESSÉS FRANÇAIS
vous ferez un grand plaisir en leur offrant
La cigarette des Poilus
en boîte tricolore, gentille et pratique
BONNE QUALITÉ. Maryland goût français
En vente exclusivement chez M. RHEIN, fabricant, A l'Étoile d'Orient, vis-à-vis de l'Hotel du Faucon, Fribourg. 2330
Prix spécial : 20 centimes la boîte de 20 cigarettes

Grande teinturerie de Morat (S. A.)
Spécialité de travaux de luxe pour dames. Teinture des costumes tout faits dans les nuances les plus modernes.
Teinture et nettoyage des vêtements d'hommes, remise à neuf et repassage par des tailleurs.
Maison de premier ordre, ayant obtenu les plus hautes récompenses en Suisse.
Spécialité de noirs pour deuil, en 24 heures. Service rapide.
PRIX MODÉRÉS
FRIBOURG
Grand'Rue, 6. Téléphone 243.
Teinturerie lyonnaise, M^{re} BESUY, négociante, rue de Romont. H 31481 L 1370-597

ASSOCIÉ
avec apport de 5 à 6000 francs, est demandé pour fonder, à Fribourg, un commerce lucratif, sans concurrence sur la place. Gros bénéfices assurés. Employé de bureau aurait la préférence.
S'adresser sous H 2768 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2523

WORBEN-LES-BAINS
— Station Lyss —
Sources ferrugineuses et de radium de premier ordre contre RHEUMATISME, ANÉMIE, NEURASTHÉNIE
Excellents résultats prouvés. — Prix modérés.
Installations confortables. — Prospectus. — Téléphone N° 55. H 2695 Y 1649
F. TRACHSEL-MARTI.
HENNEFIX
de CLEMONT & E. FOUET
A GENEVE
Teinture incomparable inoffensive rend aux cheveux grisonnants leur nuance naturelle et leur teinte de jeunesse. Peut facilement être utilisée chez soi.
En vente dans tous les magasins de coiffure ou vendant de la parfumerie.